

Ligue Régionale Hand Ball - Oran -

P.V C.R.Q.D N° 09 DU 12 FEVRIER 2019

Membres Présents : Mrs. KERTALI.Dj –SARDI .M – BENARBIA.M

Ordre du jour : Affaires Administratives et Disciplinaires.

Affaire N°27: Ren: L.R.B.Fornaka –S.C.A.B (U19) Coupe d'algérie du 09/02/2019.

- ✓ Vu la feuille du match et rapports des Arbitres signalants.
- ✓ Bagarre général déclanche par les deux joueurs EL BILOK .R N° Lic 121 club SCAB et BRAHMA .Z N° Lic 085 du club IRBF à la fin de la rencontre.
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ Il est infligé une suspension de six (06) mois ferme au joueur EL BILOK .R N° Lic 121 clubs SCAB
- ✓ Il est infligé une amende de vingt mille dinars (20.000 DA) au club SCAB
- ✓ Il est infligé une suspension de six (06) mois ferme au joueur BRAHMA .Z N° Lc 085 du club IRBF
- ✓ Il est infligé une amende de vingt mille dinars (20.000 DA) au club IRBF

Affaire N°28: Ren: M.C.Hmadna—I.R.C.T (U15) du 08/02/2019.

- ✓ Vu la feuille du match et rapports des Arbitres signalants.
- ✓ . Presence de l'équipe M.C.Hmadna avec 03joueurs avec CN I.
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ . Match perdu en faveur de l'équipe I.R.C.T (10—00)

Affaire N°29: Ren: WIAM Saida—C.S.H.F.N S/D du 09/02/2019.

- ✓ Vu la feuille du match et rapports des Arbitres signalants.
- ✓ . Absence encadrement Technique et Administratif du club CSHFN.
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ Il est infligé une amende de dix mille dinars (10.000 DA) au club CSHFN

Affaire N°30: Ren: J.S.M.R – C.R.B.S S/G D2 DU 08-02-2019

- ✓ Vu la feuille du match signalant.
- ✓ Absence du club C.R.B.S
- ✓ Attendue qu'aucune lettre explicative n'est pas parvenue à la L.R.H.B.Oran
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ Match en faveur du club J.S.M.R par le score de (12 - 00)
- ✓ Il est infligé une amende de cent mille dinars (100.000 DA) au club C.R.B.S.
- ✓ Defalquation d'un(01) point du classement général du club CRBS.

Ligue Régionale Hand Ball - Oran -

Affaire N°31: Desistement du club NRAET dans la catégorie S/G.

- ✓ Vu la lettre de demande du club NRAET de se retirer de la compétition Régionale Une en catégorie séniors .Homme .
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ L'équipe NRAET est déclaré forfait Générale.

Toutes les décisions parues sur le présent PV prennent effet à compter du **14/02/2019** .

SECRETARE de la SEANCE
SARDI MED

PRESIDENT C.R.Q.D.
KARTALI DJ